

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 5 février 2024

Date de l'annonce publique : 26/01/2024

Date de la convocation des conseillers : 26/01/2024

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Brix, Nadine (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-02-05 - 2.11
Point de l'ordre du jour		2.11
Objet		Acte notarié - Acquisition par la Commune (parcelles sises à Peppange)

Le conseil communal,

Vu l'acte du 20 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition de 3 parcelles place sise à Peppange effectuée pour la régularisation de la situation foncière de la voirie :

- Acte n° 24643 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec la société Europlan S.a., ayant son siège social à Diekirch :
 1. un chemin d'exploitation sise à Peppange, rue Jean Jaminet, inscrit au cadastre comme suit :
 - Commune de Roeser, section D de Peppange,
 - Numéro 40/2126, lieu-dit « rue Jean Jaminet », chemin d'exploitation, contenant 25 ares 85 centiares ;
 2. deux places sises à Peppange, rue Jean Jaminet, inscrit au cadastre comme suit :
 - Commune de Roeser, section D de Peppange,
 - Numéro 45/2124, lieu-dit « rue Jean Jaminet », place, contenant 03 ares 41 centiares ;
 - Numéro 45/2125, même lieu-dit, place, contenant 30 centiares ;

Considérant que la cession est consentie et acceptée d'un commun accord des parties à titre gratuit ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix

D'approuver l'acte n° 24643 du 20 décembre 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition de 3 parcelles sise à Peppange, rue Jean Jaminet.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 14 février 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,